# Commission développement économique

Responsable :Jean-Marie LAPEYRE  Contact:  05.53.56.04.63 (Mairie de St Martial de Valette )

La commission travaille sur les compétences statutaires suivantes :

- Création et gestion des zones d'activités économiques nouvelles ( création d'une taxe professionnelle de zone).

- Rescensement des locaux professionnels vacants: mise à jour/actualisation et coordination.

Elle devra, en outre se charger de réfléchir sur son aménagement et rechercher également les industriels susceptibles de venir s'installer sur le territoire de la communauté de communes.

Une aide technique pour  l'installation des entreprises est prévue.

Un terrain sur la RD675 (Nontron-Périgueux) à Saint Martial de Valette a retenu les attentions des élus.

Des pourparlers avec les propriétaires sont en cours, une estimation des Services des Domaines a été sollicitée. Les élus de la communauté ont décidé d'instaurer sur cette future zone une taxe professionnelle de zone (TPZ). Cette recette fiscale est reversée au budget de la collectivité. Le recensement des friches industrielles a été listé dés la création de la collectivité. Une mise à jour ponctuelle est effectuée. Ce document peut servir à diriger certains chefs d'entreprise à s'installer dans une structure existante viabilisée et vacante.  La commission travaille en étroite collaboration avec les acteurs de la vie économique du territoire Nontronnais (Chambres consulaires, Conseils Général et Régional, EEE) .  Elle se propose  aussi d'aider au montage des dossiers et d'accompagner les projets dans les domaines commerciaux et artisanaux.

Membres de cette Commission :

Rolland DECOURT; Gérard BAYLET; Francis MATHIEU; Gilbert FAURE; Michel BOUTIN; André CHOPINET; Michel GABORIT.